Prix agricoles 2000/2001: prix du sucre, qualité type des betteraves

2000/0047(CNS) - 16/05/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de Mme Elisabeth JEGGLE (PPE/DE, D). En acceptant à une très large majorité l'ensemble des propositions de la Commission concernant la fixation des prix des produits agricoles, ainsi que les amendements déposés par la commission de l'agriculture et du développement rural sur ces diverses propositions, le Parlement a montré qu'il approuvait la politique de la Commission concernant la fixation pluriannuelle des prix et ses conséquences pour la stabilité des revenus et la planification de la production des agriculteurs européens. Les députés européens souhaitent cependant que les lignes définies à Berlin, ne subissent pas de distorsion majeure, notamment dans le secteur sucrier. Le Parlement estime que les coûts additionnels de la politique étrangère européenne, même s'ils sont occasionnés par une situation exceptionnelle à laquelle l'Union doit répondre par une aide immédiate et importante, ne devraient être financés ni par le seul secteur du sucre ni par le secteur agricole uniquement. Il demande que la Commission présente une proposition sur la révision de l'organisation commune de marché dans le secteur du sucre avant que le Conseil prenne une décision sur les prix agricoles pour la campagne 2000/2001.